



PRÉFET DE LA SOMME

**Intervention**  
**de Monsieur Jean-Charles GERAY, Secrétaire général**

**à l'occasion de l'inauguration**  
**de la mairie D'Hescamps suite à sa rénovation**

**le 26 août 2017**

**à 10 h 30**

*Seul le prononcé fait foi*

- Monsieur le maire,
- Monsieur le Président du conseil départemental,
- Monsieur le Président de la communauté de communes Somme Sud Ouest,
- Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je participe ce matin à vos côtés à l'inauguration de la maison communale de la vie locale d'Hescamps.

Ce bel équipement réhabilité, financé par l'Etat à la fois au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (95 426 €) et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (un peu plus de 99 000 €), me permet en effet de saluer le dynamisme et la volonté de l'équipe municipale de mettre à disposition des habitants un lieu destiné à faciliter leurs démarches et qui respecte les nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité.

Cette inauguration me donne également l'opportunité de **confirmer que l'Etat continue d'agir en faveur de l'investissement des collectivités territoriales.**

C'est ainsi que, en réponse aux réactions de certains élus qui ont récemment stigmatisé la baisse de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local, je veux ici réaffirmer :

- que la DETR connaît depuis 4 ans une forte progression dans la Somme (8,5 M€ en 2014, 12,1 M€ en 2015 et 15,336 M€ en 2017). Cette forte progression s'est traduite par une augmentation à la fois du nombre des dossiers déposés (225 en 2014, 309 en 2015, 378 en 2016 et 360 en 2017) et du nombre des dossiers retenus (187 en 2014, 293 en 2015, 290 en 2016 et 292 en 2017) ;
- que la reprise de crédits qui vient d'intervenir sur décision du gouvernement dans le cadre de la réduction des déficits publics n'impacte l'enveloppe de la DETR qu'à hauteur de 6 % (0,94 M€ sur 15,336 M€) et n'aura d'effet que pour les quelques collectivités qui ont tardé à déposer leur dossier de demande de subvention bien après la date officielle de dépôt fixée au 15 février dernier. Pour l'arrondissement d'Amiens, cette reprise de crédits s'élève à 365 000€ sur un total initial de 5.962 788 € (6,1%)
- que le FSIL a permis de financer en 2016 et 2017 cinquante projets pour un montant cumulé de 11,3 M€ et que la reprise de crédits qui vient d'intervenir, si elle impacte l'enveloppe FSIL 2017 à hauteur de 19,4% (970 000 €), n'aura d'effets que pour des projets dont le début des travaux n'est pas acquis en 2017.

J'ajoute que le Premier Ministre a présenté le 2 août dernier **un plan d'investissement de 50 Mds €** qui financera des projets, y compris ceux des collectivités territoriales, sous réserve qu'ils permettent d'atteindre les priorités suivantes :

- le développement des compétences pour faciliter l'accès à l'emploi, notamment pour les chômeurs de longue durée et les jeunes sans qualification ;
- l'accélération de la transition écologique ;
- la redéfinition de la politique de transports en insistant sur les nouveaux modes de mobilité ;
- la stimulation de la montée en gamme des filières agricoles ;
- la transformation de l'action publique ;
- et la modernisation de notre système de santé.

Le plan d'investissement sera inscrit dans la prochaine loi de programmation de finances et montera progressivement en charge pendant le quinquennat. Il sera financé par des crédits budgétaires et par des instruments financiers innovants (fonds, prêts).

Les crédits du plan seront clairement identifiés comme tels et feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation spécifiques. Une conférence de l'investissement sera organisée par le Premier ministre au mois de septembre avec tous les ministres et les partenaires du grand plan d'investissement, pour présenter ces orientations et les premières mesures phares mises en oeuvre en 2018.

Cette inauguration m'offre par ailleurs l'opportunité de souligner que **l'accès aux services est une priorité particulièrement forte de l'Etat.**

Ainsi, en complément de ce qui est en cours avec les 13 maisons de services au public et les 13 maisons de santé pluri-professionnelles qui sont aujourd'hui opérationnelles dans la Somme, nous travaillons en bonne intelligence avec le Conseil départemental à l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au publics.

L'enjeu de ce schéma, qui sera conclu pour une durée de 6 ans, est de faire émerger une vision partagée des priorités en matière de services sur le territoire et de définir une stratégie qui permette de corriger les déséquilibres entre l'offre de services et les besoins des habitants.

Il permettra, par exemple, à l'Etat et au Conseil départemental de soutenir de manière mieux articulée les intercommunalités dans la conduite de leurs politiques d'amélioration de l'accès aux services et de mutualisation.

Le schéma est soumis depuis le 2 août dernier, pour avis, aux conseils communautaires jusqu'au 2 novembre prochain et sera arrêté par le préfet DE MESTER d'ici le 31 décembre prochain.

Dans cette perspective, je ne verrais que des avantages à ce que vous fassiez part, Mesdames et Messieurs les élus, de vos suggestions au conseil communautaire de la communauté de communes Somme sud ouest car votre connaissance des territoires est un atout précieux et un gage de réussite.

Cette inauguration me donne enfin l'opportunité de vous indiquer que dans le cadre de la conférence nationale des territoires qu'il a lancée le 17 juillet dernier, **le Président de la République a notamment décidé non seulement de rétablir la confiance mais aussi d'affermir le lien entre l'Etat et les territoires.**

C'est pourquoi le préfet DE MESTER vous a adressé à la mi-août un courrier du Premier Ministre qui :

- vous invite à contribuer à la préparation de l'ordre du jour de la seconde conférence nationale prévue courant décembre ;
- précise qu'il revient aux préfets d'organiser à l'automne une concertation locale afin de recueillir les contributions des élus pour préparer les prochaines conférences nationales.

Le Préfet DE MESTER ne manquera pas de revenir vers vous sur les modalités de cette concertation locale et compte sur votre mobilisation.

Je vous remercie de votre attention.